

Motion Jean Tschopp et consorts – Une journée hebdomadaire végétarienne dans la restauration collective

Texte déposé

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le réchauffement climatique imputable à l'activité humaine a déjà atteint 1° depuis l'ère préindustrielle. Entre 2030 et 2052, il devrait avoir atteint 1.5°, s'il se poursuit au rythme observé jusqu'ici. Les répercussions du changement climatique, dont nous subissons déjà les effets, sont préoccupantes pour toutes les formes de vie sur terre à commencer par les plus vulnérables et pour notre santé.¹

Dans son programme de législature 2017-2022, le Conseil d'Etat annonce l'établissement d'un plan climat cantonal, centré sur les mesures d'adaptations au changement climatique et de réduction des émissions de CO₂. Le 19.03.2019, le Grand Conseil votait par 110 oui, 10 non et 13 abstentions la résolution Laurent Miéville (Vert'Libéral) déclarant l'urgence climatique.

Comme toute activité humaine, l'alimentation a un impact sur l'environnement. Au plan international, la production de gaz à effet de serre causée par l'alimentation se situe à 30 % en raison notamment de la consommation de viande et de poissons, largement importée. En Suisse, 28 % de la charge environnementale de la consommation est due à notre alimentation. Pour la génération de nos grands-parents, voire de nos parents, le budget des ménages ne permettait souvent pas de consommer de la viande ou du poisson tous les jours. Pour notre génération, la consommation quotidienne de viande ou/et de poissons, et même régulièrement deux fois par jour, est souvent devenue la norme. Néanmoins, les recommandations comme celles de l'Organisation internationale pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) s'orientent vers la notion de régime alimentaire durable, alliant faible conséquence sur l'environnement, contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et vie saine pour les générations présentes et futures. Pour une alimentation durable et une saine diversité des sources de protéines, la Société suisse de nutrition (SSN) recommande une consommation de viande 2 à 3x/semaine au maximum. Certains réseaux d'accueil pré ou/et parascolaires ont déjà intégré une journée végétarienne (voire plus pour certaines garderies ou APEMS) pour les enfants. En revanche, aucun pendant n'existe pour les adultes.

La restauration collective représente 18 millions de repas/an dans le canton de Vaud.² Le secteur (para)public constitue un levier important pour une alimentation plus équilibrée, de nature à réduire notre empreinte carbone et la production de gaz à effet de serre et pour inciter le secteur privé à s'en inspirer. L'Etat de Vaud doit adapter ses cahiers des charges en conséquence dans les contrats de prestation conclus avec les restaurateurs. Le 20.04.2010, le député Yves Ferrari (Les Verts) déposait un postulat (10_POS_185) pour « Une journée hebdomadaire sans viande ni poisson ... Un pas alimentaire vers la société à 2000 W ». Le 18.01.2011, la majorité du Grand Conseil refusait son renvoi au Conseil d'Etat. Entre-temps les mentalités ont évolué. La nécessité d'engager la transition écologique est devenue plus évidente encore. Il est temps que le Grand Conseil remette ce thème à son ordre du jour.

Pour des raisons écologiques, de santé publique et de valorisation d'une production, autant que possible, saisonnière, locale, régionale et savoureuse, les soussignés demandent l'introduction d'une journée hebdomadaire végétarienne (sans viande ni poisson) dans les établissements de restauration collective publique du canton (cantines pré ou parascolaires, centres de formation professionnelle, Hautes écoles, Université de Lausanne, cantines pour le personnel de

¹ Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC), *Special Report: Global Warming of 1.5°*, octobre 2018; <https://www.ipcc.ch/sr15/>

² Rapport du Conseil d'Etat sur le postulat Yves Ferrari et consorts – Une restauration à base de produits locaux et de saison ... un tout premier pas alimentaire vers la société à 2'000 W, novembre 2014, p. 3.

l'administration cantonale, CHUV, EMS public-privé, secteur parapublic, etc.). Afin de cibler une plus large part de consommateurs, nous demandons que cette journée végétarienne change de jour d'une semaine à l'autre. Enfin, nous demandons à promouvoir les atouts de cette mesure auprès des restaurants d'entreprises et des restaurateurs privés pour les inciter à en faire bénéficier leur clientèle.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.

*(Signé) Jean Tschopp
et 47 cosignataires*

Développement

M. Jean Tschopp (SOC) : — Ce printemps, notre Parlement votait l'urgence climatique en adoptant la résolution de notre collègue vert libéral Laurent Miéville (19_RES_025), prenant la juste mesure des changements attendus afin d'atténuer les effets du réchauffement climatique. De son côté, dans son programme de législature, le Conseil d'Etat a annoncé un Plan climat cantonal. Jusqu'ici, la discussion a beaucoup porté sur les billets d'avion. Or, les aliments voyagent tout autant avant d'atterrir dans nos assiettes, faisant parfois le tour du monde, jusqu'à trouver de l'agneau de Nouvelle Zélande dans nos menus, y compris dans la restauration collective. En raison de transports souvent démesurés, notre alimentation génère 30 % des gaz à effet de serre, avec un effet indéniable sur le réchauffement climatique. Pour atténuer ces effets, mais aussi pour penser à notre santé et particulièrement à celle de nos enfants, dans différentes régions du canton, plusieurs garderies et lieux d'accueil parascolaires prévoient une journée végétarienne hebdomadaire. Cette mesure est saluée aujourd'hui par les parents, les enfants, les éducatrices et aussi par les professionnels de l'alimentation, qui l'ont d'ailleurs recommandée.

Avec la présente motion, nous demandons d'étendre aux adultes cette mesure qui a prouvé son succès. Il s'agit d'introduire une journée végétarienne hebdomadaire dans la restauration collective, qui représente 18 millions de repas par année et d'assurer la promotion de mesures de ce type dans la restauration privée. Pour atteindre plus de consommateurs et consommatrices, nous demandons que la journée végétarienne hebdomadaire change d'une semaine à l'autre. Cette approche implique de mettre l'accent sur les circuits courts, sur les produits de saison et sur une alimentation savoureuse, en favorisant les producteurs locaux. Le postulat de notre collègue socialiste Stéphane Montangero et consorts « Urgence climatique : un bilan intermédiaire de la stratégie " restauration collective " est nécessaire pour évaluer l'objectif de provenance locale des aliments et introduire le bien-être animal (19_POS_154) » en constitue d'ailleurs un complément utile.

En 2010, notre collègue Vert Yves Ferrari défendait une mesure similaire à celle que je vous présente aujourd'hui. Malheureusement, elle n'avait pas passé la rampe. Près de dix ans plus tard, le succès rencontré auprès des enfants par la journée hebdomadaire végétarienne a démontré tout son sens. Nous vous demandons d'y associer les adultes, pour notre climat et notre santé. Il y a d'ailleurs fort à parier que tous les jeunes mobilisés dans leur action pour le climat et particulièrement bien représentés dans les lieux de restauration collective, les écoles professionnelles, les hautes écoles, ou notre université, seront les premiers à saluer l'introduction de cette mesure. Je me réjouis d'en débattre avec vous en commission.

La motion, cosignée par au moins 20 députés, est renvoyée à l'examen d'une commission.